



N° 11 – 21 avril 2016

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE (page 2)

- **Croissance** : naissance des premières feuilles
- **Ravageurs** : quelques dégâts de parasites souterrains

:

:

:

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur parcelles agriculteur du 18 au 20 avril 2016 : 21 de Betterave. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.



BETTERAVE

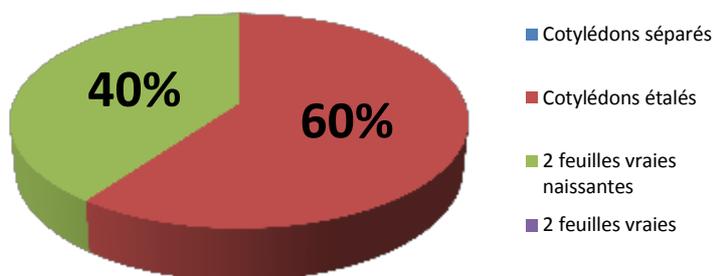
IMPLANTATION DE LA CULTURE

28 parcelles constituent pour le moment le réseau d'observation. La date de semis moyenne se situe au 20 mars 2016.

Stade : La croissance est légèrement ralentie par le manque de température. Cette semaine, 60 % des parcelles sont au stade cotylédons étalés et 40 % voient apparaître les 2 premières petites feuilles. L'annonce d'un rafraîchissement climatique pour la semaine prochaine devrait encore limiter la vitesse de développement de la culture.



STADE DE LA CULTURE



Plantule au stade cotylédons étalés

RAVAGEURS

TIPULES

Des dégâts sont observés en culture et 2 parcelles du réseau signalent leur présence cette semaine : Saint Etienne à Arnes (08) et Echemines (10).

Symptômes : les larves de tipules sectionnent les plantules souvent à l'insertion des cotylédons, entraînant le dessèchement puis la disparition de la plante.



Larve de tipule

AUTRES PARASITES

La présence de limaces, taupins, blaniules et de scutigerelles est aussi signalée en culture occasionnant parfois des ressemis.

Analyse de risque : Les conditions d'humidité persistantes et le manque de rappui des sols favorisent le maintien des parasites dans l'horizon superficiel. Disposez des pièges afin de vérifier leur présence car la protection des semences n'est pas suffisante pour endiguer des pressions importantes. Des mesures agronomiques complémentaires peuvent être recommandées pour lutter contre le parasitisme souterrain : répéter les opérations de travail du sol pour couper les cycles de développement et éviter les successions de culture à risque (exemple : rotation maïs/ betterave ou pomme de terre/ betterave favorable au taupin).



Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et de la DRAAF :
<http://www.champagricra.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>
<http://draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr/Pour-les-departements-08-10-51-52>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de la Haute-Marne - ATPDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - SYRAL Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA La Champagne - Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - VIVESCIA - APM DESHY - LUZEAL - CAPDEA - SUNDESHY.

Rédaction : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal et la FREDONCA avec relecture de la Chambre d'agriculture des Ardennes (représentant les organismes de développement), de la SEPAC (représentant les organismes stockeurs) et de la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre d'agriculture d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : k.benredjem@champagricra.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagricra.fr



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.